Bordereau attestant l'exactitude des informations - LIMOGES - 8701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/08/2024 - 5318 - 2022 B 00680 - 917 741 886 - ABEILLE DEVELOPPEMENT

ABEILLE DEVELOPPEMENT

N°2033 A - 2023

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

ACTIF		Brut ①		Amort. Provisions ②	Net 31/12/2023 ③	Net ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028	1 833	030	495	1 338	
Immobilisations financières (1)	040	5 900	042		5 900	
(5) TOTAL I	044	**7 733**	048	**495**	**7 238**	
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	31 010	070		31 010	
Autres créances (3)	072	85 066	074		85 066	
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	11 564	086		11 564	
Charges constatées d'avance	092	18	094		18	
TOTAL II	096	**127 657**	098		**127 657**	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	**135 391**	112	**495**	**134 896**	

PASSIF			31/12/2023	
Capital social ou individuel			120	5 000
Écarts de réévaluation			124	
Réserve légale			126	
Réserves règlementées			130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		132	
Report à nouveau			134	
Résultat de l'exercice			136	870
Subventions d'investissement			137	
Provisions règlementées			140	
TOTAL I			142	**5 870**
Provisions pour risques et charges **TOTAL II**			154	
Emprunts et dettes assimilées (4)			156	85 691
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)			164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			166	5 698
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	4 585	172	37 638
Produits constatés d'avance			174	
TOTAL III			176	**129 026**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			180	**134 896**

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	67 292
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	7 733
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

Certifiée conforme

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2023 — Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2023	
Ventes de marchandises	(dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210		
Production vendue biens		215	214		
Production vendue services		217	218	289 545	
Production stockée			222		
Production immobilisée			224		
Subventions d'exploitation reçues			226	3 500	
Autres produits			230	129	
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	**293 173**	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises)			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240		
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier	immobilier)	242	17 424	
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE 243 455		244	2 181	
Rémunérations du personnel			250	223 509	
Charges sociales			252	44 910	
Dotations aux amortissements			254	495	
Dotations aux provisions			256		
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger 259		262		
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
		Total des charges d'exploitation (II)	264	**288 519**	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)			270	4 654	
Produits financiers		III	280		
Produits exceptionnels		IV	290	11	
Charges financières		V	294	3 492	
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)	VI	300	128	
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)				
Impôts sur les bénéfices		VII	306	175	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)			310	**870**	
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		312	**870**	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			318		
Provisions non déductibles			322		
Impôts et taxes non déductibles			324	294	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés 247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248		330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997

Déductions

Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127			
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		342	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)	991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992			
ZF ANG 44 quaterdecies	345	Inv. outre mer	344					
Divers, dont :		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Créance report en arrière du déficit	346		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction except. (art 39 decies B)	645			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Déduction except. (art 39 decies D)	648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641	Déduction except. (art 39 decies F)	990			
		Déduction except. (art 39 decies G)	649					

Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs	Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352	1 164	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)		356			
Déficits antérieurs reportables	(dont imputés sur le résultat)			360	
Résultat fiscal après imputation des déficits	Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370	1 164	372	

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2023 Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts) Désignation de l'entreprise : ABEILLE DEVELOPPEMENT

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	- Fonds commercial	400		402		404		406		
	- Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	- Terrains	420		422		424		426		
	- Constructions	430		432		434		436		
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	- Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	- Matériel de transport	460		462	1 833	464		466	1 833	
	- Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	5 900	484		486	5 900	
TOTAL		**490**		**492**	**7 733**	**494**		**496**	**7 733**	

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	- Terrains	510		512		514		516	
	- Constructions	520		522		524		526	
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	- Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	- Matériel de transport	550		552	495	554		556	495
	- Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		**570**		**572**	**495**	**574**		**576**	**495**

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
	1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
				TOTAL	**596**	**585**	**597**	**599**

ABEILLE DEVELOPPEMENT

N°2033 D - 2023

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise :	ABEILLE DEVELOPPEMENT

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683		
Autres immobilisations incorporelles	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745		
Matériel de transport	750		755		
Autres immobilisations corporelles	760		765		
TOTAL	770		775		

C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B	780	

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984		- Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter	870	

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant				380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	51 323
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	756
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

H57

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2023 Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	3
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	289 545
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	**289 545**
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	129
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	**129**
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	17 424
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	**17 424**
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée — **TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)**	137	**272 249**
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	272 249

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE			020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022	170 061
Effectifs au sens de la CVAE			023	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	du	20/07/2022	au	31/12/2023
Date de cessation			186	

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023 Néant ☐

N° SIREN		917741886
Dénomination de l'entreprise		ABEILLE DEVELOPPEMENT
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	404 ROUTE DE TOULOUSE
	- Code postal	87000
	- Ville	LIMOGES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	5 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Adresse :	N° et voie				Pays
	Code postal		Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	M	Nom patronymique / Prénom	MILASSIN HENRY				
Nom marital				% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	5 000
Naissance :	Date	05/03/1983	N° Département	88	Pays FR		
	Commune	EPINAL					
Adresse :	N° et voie	2 RUE DE PLAISANCE			Pays FR		
	Code postal	87000	Commune	LIMOGES			

ABEILLE DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 404 Route de Toulouse
87000 LIMOGES
917 741 886 RCS LIMOGES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 juin 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 869,68 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	869,68 euros
A la réserve légale	43,48 euros
Solde	826,20 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 826,20 euros.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance



